

À tous les membres en règle au 13 février 2026 de :
COOPTEL COOP DE TÉLÉCOMMUNICATION

**OBJET : Assemblée générale annuelle des membres de Cooptel coop de télécommunication
(ci-après, la « Coopérative » ou « Cooptel »)**

Cher membre,

Il me fait grand plaisir de vous convier à notre prochaine assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative (« **L'AGA** ») qui se tiendra le 13 mai 2026 à un endroit à déterminer qui sera affiché sur notre site web dans la section membre dès le 1^{er} mai 2026.

Vous trouverez ci-joint et ci-après les détails pertinents de cette assemblée :

1. Date : mercredi, le 13 mai 2026
2. Heure : 18 h 00
3. Ouverture des portes : 17 h 25
4. Fermeture des inscriptions pour le droit de vote : 18 h 10
5. Endroit : à déterminer

Vous recevez ici l'avis de convocation officiel à cette assemblée.

Seuls les membres en règle **en date du 13 février 2026**, ou leurs représentants dûment autorisés par une autorisation écrite (un membre un vote), seront admis à l'assemblée.

Si vous êtes un membre Affaires, vous devez obligatoirement avoir une autorisation en bonne et due forme. Seul le membre en règle peut se présenter à l'Assemblée. Dans le cas d'un membre résidentiel, ce dernier peut donner une autorisation à son conjoint ou son enfant majeur.

Si vous souhaitez obtenir un formulaire d'autorisation (*obligatoire pour les membres Affaires*) et/ou d'autres exemplaires des documents ci-joints, nous vous invitons à consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <https://www.cooptel.ca> dans la section membre.

Coopérativement vôtre,

Mme Lyne Leblanc,
Présidente du conseil d'administration de Cooptel
p.j.

AVIS DE CONVOCATION
Assemblée générale annuelle des membres de
COOPTEL COOP DE TÉLÉCOMMUNICATION

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRE

1. Ouverture de l'assemblée | Mot de bienvenue de la Présidente (Mme Lyne Leblanc);
2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée;
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour.

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'OPÉRATIONS

4. Présentation et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 mai 2025 ;
5. Message de la Présidente, Mme Lyne Leblanc | Rapport des activités et des opérations de l'année;
6. Présentation et réception des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025. Rapport des auditeurs indépendants;
7. Résolution pour la révision des jetons des administrateurs;
8. Répartition des trop-perçus ou excédents de l'année 2025;
9. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier au 31 décembre 2026;
10. *Composition du conseil d'administration :
 - a) Présentation des deux administrateurs attitrés au territoire interne dont les postes viennent à échéance, Mme Lyne Leblanc et M. Daniel Gélinau et présentation d'un administrateur attitré au territoire externe dont le poste vient à échéance, M. Claude Chouinard
 - b) Présentation des candidats
 - c) Élections

QUESTIONS - REMERCIEMENTS

10. Période de questions
11. Remerciements et clôture de l'assemblée.

* Pour les deux postes attitrés au territoire interne les candidats sont : Mme Lyne Leblanc et M. Daniel Gélinau. Pour le poste attitré au territoire externe le candidat est : M. Claude Chouinard